

Le budget — M. Caccia

sements échelonnés s'élèvent à 600 millions de dollars. Le ministre a délibérément retardé le paiement de 400 à 500 millions de dollars de la dernière année-récolte et nous voyons que le premier versement sera reporté au 1^{er} janvier, ce qui représente encore 100 millions de dollars.

Ainsi, sans même un calcul serré, un paiement de 1 milliard de dollars attend déjà les céréaliculteurs des Prairies pour du blé qu'ils devront déclarer comme revenu l'année prochaine. J'ai déjà élevé du bétail et je sais qu'il arrive souvent que les éleveurs diffèrent le paiement de leur impôt sur le revenu en retardant leurs ventes de bétail. Ils le nourriront pendant plus longtemps et essayeront de retarder le paiement de leurs impôts sur le revenu en achetant du bétail le 31 décembre. La même chose se passe dans l'industrie céréalière.

Le budget renferme une disposition intéressante qui permet, grâce à un régime enregistré d'épargne pour l'achat d'une maison, de mettre de côté \$1,000 par année jusqu'à concurrence de 10 ans pour l'achat d'une maison ou d'articles d'ameublement. Le régime fiscal canadien prévoit déjà un programme permettant au salarié de verser \$4,000 par année à un régime d'épargne-retraite enregistré dont il peut par la suite retirer, qu'il travaille ou non. Toutefois, les agriculteurs et ceux qui travaillent dans l'industrie céréalière doivent livrer leur blé dans l'année suivante. Le gouvernement devrait sérieusement songer à aider les agriculteurs à contribuer à un régime d'épargne enregistré qui leur permettra de subvenir à leurs besoins aussi bien en temps difficiles qu'en temps faciles.

Je proposerais pour l'industrie agricole un régime d'épargne enregistré prévoyant une limite d'épargne maximale de \$50,000. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé pourrait ainsi oublier les prix garantis pour les produits agricoles parce que le cultivateur lui-même pourrait absorber le coup en plaçant \$50,000 dans un régime d'épargne de retraite enregistré auquel il pourrait avoir recours quand les récoltes sont maigres ou que les prix sont bas. Je crois qu'un tel régime donnerait plus d'assurance au travailleur agricole. Il dépendrait moins du gouvernement, ce qui est toujours bon, parce que les gouvernements créent sans cesse la confusion, tout particulièrement le gouvernement actuel. Je demanderais au ministre des Finances d'y penser.

Il a dit que le budget n'était bon que pour aussi longtemps qu'il le croira valable et qu'il en présenterait un autre quand il croira sage de le faire, dans quatre mois, dans six mois ou encore plus tard. Ce sera, à mon avis, en mars prochain lorsque les agriculteurs hésiteront peut-être à semer du grain et à rentrer les récoltes pour produire des aliments pour le monde parce qu'il leur répugnera de payer au gouvernement des impôts sur le revenu qu'ils pourraient avoir à payer.

Ceux qui travaillent dans l'industrie agricole sont en train de devenir des hommes d'affaires astucieux. Ils ne veulent pas considérer leur revenu avant les impôts. Ils aiment le considérer après les impôts, comme n'importe quel autre homme d'affaires. J'exhorte donc le ministre à présenter un budget en mars prochain et à adopter cette idée. Il rendra ainsi service à l'agriculture, et fera beaucoup pour les millions d'affamés qui existent dans le monde; c'est là une chose qu'il faut envisager sérieusement.

• (2100)

M. Chas L. Caccia (Davenport): Madame l'Orateur, le budget parle des effets de l'inflation sur les Canadiens, et

[M. Horner.]

expose les mesures qui sont nécessaires pour soutenir l'économie en prévision d'une régression économique qui menace à l'horizon. J'apporte mon appui au budget, parce qu'il est sensé et aussi parce qu'il applique courageusement un principe admis par la plupart des députés, principe qui veut que la richesse d'une province appartienne à tous les Canadiens. C'est ainsi que nous, fédéralistes, nous ne voulons pas d'un Canada divisé entre dix républiques biafraises, tirant chacune de leur côté. D'après nous la Confédération repose sur le partage des richesses où qu'elles se trouvent.

En ce qui concerne la trahison fédérale dont fait état l'opposition, la correspondance déposée lundi par le premier ministre (M. Trudeau) fait voir l'ineptie de cette accusation. Les documents déposés démontrent clairement que s'il y a bien eu en mars dernier un accord sur les prix, rien n'a été conclu en matière de politique fiscale. Il semble bien que cette distinction ait échappé à beaucoup de porte-parole de la loyale opposition.

J'ai lu les discours prononcés depuis jeudi dernier par les députés conservateurs, pour voir ce qu'ils proposent. Ils parlent souvent d'inflation, mais peu souvent de solutions. Tous les membres de l'opposition officielle, jusqu'au dernier, ont suggéré de recourir à ce vieux remède, si souvent conseillé, de la réduction des dépenses de l'État et de l'ouverture d'une enquête sur l'assurance-chômage. Comme cela serait efficace pour mater l'inflation. Mais l'opposition est peu loquace à ce sujet. Elle ne dit pas quelles dépenses réduire, ni de combien, sachant fort bien qu'une bonne part du budget est fixée d'avance par des accords statutaires prévoyant les paiements de transfert versés aux provinces, ce qui laisse peu de choses à rogner. Et à supposer même que cette solution vaille la peine d'être examinée, l'opposition s'est bien gardée de dire au gouvernement où et combien économiser.

Fait étrange, l'opposition a également gardé le silence sur la réglementation des salaires et des prix, le thème par excellence qui a surgi un jour à la Chambre des communes au début de cette année. En février 1973, le député de Don Valley (M. Gillies) préconisait à la Chambre un budget expansionniste et accusait le gouvernement de ne pas prendre les moyens voulus en vue de l'expansion de l'économie. Selon lui, l'inflation n'existait pas à ce moment-là et pourtant il n'y a qu'un an et demi de cela.

Au début de cette année, nous avons entendu parler de cette autre grande découverte—la réglementation des salaires et des prix. L'idée fut mise à l'épreuve au cours des élections et peut-être est-ce pour cela que les députés conservateurs sont restés muets là-dessus. S'ils n'ont présenté aucune proposition précise à ce sujet c'est, à mon avis, qu'ils ne peuvent s'entendre entre eux sur la politique économique à adopter chez nous et sur la façon de remédier à l'inflation. Ils ne s'entendaient pas au cours des élections—leurs députés et leurs candidats différaient d'opinions—et ils ne semblent toujours pas s'entendre sur les politiques économiques et sur les moyens de remédier à l'inflation. Le hasard en est la preuve, car on n'y trouve que des propositions en vue de réduire les dépenses du gouvernement et d'instituer une enquête sur l'assurance-chômage. Quelle comédie, quel fiasco sur le plan idéologique! C'est tout ce que l'opposition peut apporter.

Nous, libéraux, nous abordons le problème de l'inflation de façon positive. Nous ne sommes pas des adeptes de la réglementation des salaires et des prix. Pour quelle raison? Parce que nous savons que son efficacité se bornerait à certains secteurs de la société et qu'elle ne saurait s'appliquer aux autres. Il est tout à fait vrai que la règle-